



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conjointes survivants

Question écrite n° 122821

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les souhaits exprimés par la confédération nationale des retraités militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints, association de la Moselle, concernant la situation des veuves. Cette association demande que toutes les dispositions soient prises afin d'améliorer la situation des veuves, notamment en portant le minimum vieillesse à 66 % du SMIC. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122821

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4222